



Opération « Jardin Naturel »

Fiche technique n°5

La haie



Une haie pour clôturer son jardin

- Pour qu'elles s'intègrent à nos paysages, plantons des haies qui s'harmonisent avec la végétation locale : utilisons des **arbres et arbustes indigènes** à la région. Ceux-ci offrent d'ailleurs, mieux que d'autres, des ressources alimentaires à la faune sauvage.
- Le seul arbre persistant indigène en Brabant est le houx. Pensez aussi aux arbres à feuilles marcescentes si vous voulez créer des écrans permanents.
- Les espèces choisies doivent être adaptées au sol et à l'ensoleillement du lieu de plantation.
- Une haie faite d'un **mélange d'espèces** offre une grande diversité de feuillages, de fleurs et de fruits. A l'exception des grands arbres, il est recommandé de planter chaque espèce par petits groupes de 3, 4 ou 5 pieds, de façon à lui permettre une bonne implantation malgré la concurrence éventuelle d'une espèce voisine à croissance plus rapide.
- Une **haie taillée** est maintenue à un volume bien déterminé par une taille annuelle au moins. Certains arbustes ne supportent pas ce traitement ! Une **haie libre** est un alignement d'arbustes dont la croissance n'est limitée que par un élagage occasionnel. Ceci permet une meilleure floraison et fructification des plants. La **haie brise-vent** comporte également quelques grands arbres.
- Une haie taillée est plantée sur un seul rang : les plants sont alors écartés de 50 à 75 cm. Les autres haies sont plantées sur un ou plusieurs rangs et les plants sont distants de 1 m.
- Plantez des **jeunes plants** : leur reprise est plus facile.
- Une couverture du sol entre les plants pendant 2 ou 3 ans (broyat de branches, écorces, géotextile ou plastique sombre...) évite la concurrence des plantes herbacées et accélère la croissance de la haie.
- Si vous disposez de très peu de place, vous pouvez constituer une haie grâce à des **plantes grimpantes** couvrant un mur ou un treillis.